



evoforest

FORMAZIONE FORESTALE | FORMATION FORESTIERE

Annuaire des entreprises et Liste des opérateurs professionnels d'exploitation forestière du nord-ouest de l'Italie

Donnés 2021



REGIONE LIGURIA



L'analyse de l'Annuaire des entreprises forestières opérant sur le territoire du nord-ouest de l'Italie a été réalisée dans le cadre du projet ALCOTRA Evoforest.

Evoforest est un projet européen transfrontalier entre l'Italie et la France qui vise à renforcer le professionnalisme des exploitants forestiers par la réalisation de formations innovantes, l'organisation de rencontres spécifiques entre professionnels et l'échange de bonnes pratiques dans le domaine de l'apprentissage avec la participation des jeunes.

L'analyse complète de l'Annuaire des entreprises forestières est disponible sur le site web du projet **www.evoforest.eu**.



Les annuaires régionaux des entreprises forestières ont été créés conformément à l'article 7 du décret législatif italien 227/2001. Actuellement, ces annuaires sont régis par le décret législatif n° 34 de 2018 "Testo Unico in materia di foreste e filiere forestali" (TUFF) et le décret ministériel n° 4470 du 29/04/2020 relatif aux registres et à la formation forestière.

Au **Piémont**, l'Annuaire des entreprises forestières (Aifo), actif depuis le 1er octobre 2010, a été établi par l'article 31 de la loi forestière piémontaise n° 4/2009 dans le but de « **promouvoir la croissance des entreprises et de certifier leur professionnalisme** » ; il est ensuite devenu opérationnel en vertu du Règlement régional n° 2/R/2010 régissant l'Annuaire des entreprises forestières du Piémont.



En **Ligurie**, l'Annuaire des entreprises forestières et la Liste des professionnels d'exploitation forestière ont été créés en tant qu'outils de valorisation et de promotion sous une forme expérimentale, dans la mesure où ils ne découlent pas directement de dispositions législatives ou réglementaires régionales. Ils ont été lancés par le projet Interreg ALCOTRA Informa Plus en apportant la plus-value, sur le plan opérationnel et organisationnel, de leur caractère transrégional.

Les entreprises ligures ont rejoint l'annuaire à une date plus tardive, à la fois en raison des délais de codification des formations et de leur fourniture, en raison de l'adhésion des entreprises ligures les mieux structurées à l'annuaire préexistant des entreprises piémontaises, avec lequel il existe une reconnaissance mutuelle, et en raison de l'absence temporaire d'une législation renforçant les exigences spécifiques pour l'adhésion.



Le 2 octobre 2019, **l'Annuaire transfrontalier des entreprises et des opérateurs professionnels d'exploitation forestière (TAIF)** est lancé dans le cadre du projet Interreg ALCOTRA Informa Plus, rejoint par la Région Piémont et, à titre expérimental, par la Région Ligurie et la Région Autonome de la Vallée d'Aoste. Après la fin du projet Informa Plus, seules les Régions Piémont et Ligurie ont confirmé leur adhésion à TAIF.

Actuellement, l'Annuaire de la Région Piémont est opérationnel en vertu du Règlement régional n° 8/2020 du 29 décembre 2020 et l'Annuaire expérimental de la Région Ligurie est réglementé par le DGR n° 5150 du 17 août 2022.

Programma di Cooperazione territoriale europea Interreg V-A Italia-Francia (ALCOTRA), progetto INFORMA PLUS (n.1574)

Programme Interreg V-A France-Italie (ALCOTRA) projet INFORMA PLUS (n.1574)



Albo delle imprese e degli operatori forestali professionali a livello transfrontaliero
Annuaire des entreprises et des opérateurs professionnels forestiers transfrontaliers



En **Vallée d'Aoste**, la délibération n° 713/2021 du Conseil régional réglemente le **Registre des entreprises forestières de la Région autonome de la Vallée d'Aoste**, établi par la loi régionale n° 8/2020, article 77, alinéa 3, modifiée par la loi régionale n° 6/2021. La même loi prévoit l'inscription des profils professionnels d'opérateur forestier et d'instructeur forestier en abattage, montage et débardage, ainsi que les normes de formation correspondantes, dans le répertoire régional pertinent, et la constitution des listes respectives en complément du registre, le tout en cohérence avec les décrets ministériels sur les registres forestiers et la formation. Le registre favorise la croissance des entreprises qui opèrent dans le secteur forestier et environnemental de l'exploitation forestière, de la défense et de la protection du territoire, de la formation forestière ainsi que de la première transformation et de la commercialisation des produits du bois.

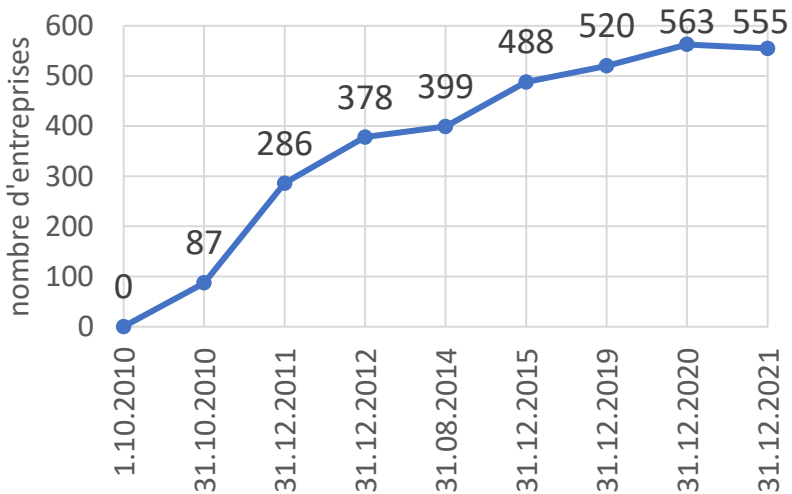


Région Piémont



Le tableau montre la croissance continue des enregistrements, avec une moyenne de **46 nouveaux enregistrements par an**, pour atteindre un nombre assez stable de **555** entreprises enregistrées.

Le nombre total d'effectifs est de **1 587**, dont **173 (11%) femmes et 44 étrangers**.





Région Piémont



Un secteur en pleine évolution

1. Relève générationnelle : 31% des entrepreneurs sont âgés de 22 à 40 ans.
2. 50 % des salariés ont un diplôme universitaire
3. Les opérateurs d'exploitation forestière suivent des parcours de formation et de professionnalisation

Focus : Formation forestière

Afin de favoriser la diffusion des compétences forestières et environnementales et de garantir un haut degré de spécialisation, les Régions Ligurie et Piémont ont mis en place des formations spécifiques et codifié les trois profils professionnels avec qualification suivants : opérateur professionnel d'exploitation forestière ; opérateur professionnel de génie écologique ; opérateur professionnel de *tree climbing*.

47% des salariés ont suivi au moins une formation.

En moyenne, les salariés ont réussi 3 formations : ce résultat positif illustre l'intention de poursuivre et de compléter les filières de formation proposées.

Les micro-entreprises (1 à 3 salariés) investissent davantage dans la formation : notamment dans les qualifications d'«opérateur professionnel de *tree climbing* » et d'«opérateur professionnel de génie écologique ».

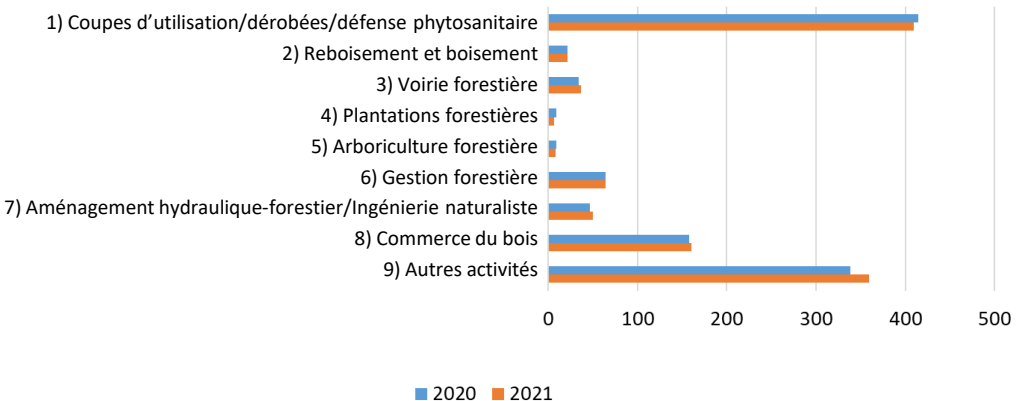


Région Piémont



Activités réalisées

Les entreprises enregistrées dans la section piémontaise ont tendance à exercer de multiples activités, bien que l'exploitation des forêts et des peupleraies reste l'activité caractéristique et prédominante, avec aussi bien des coupes d'exploitation que des coupes intermédiaires, ainsi que des interventions de défense phytosanitaire (avec plus de 400 entreprises exerçant cette activité). La deuxième activité la plus répandue dans le secteur forestier est la commercialisation, qui concerne à la fois le bois récolté et le bois acheté (160 entreprises). 370 entreprises exercent également des activités non forestières, principalement dans l'agriculture, la construction et l'artisanat.



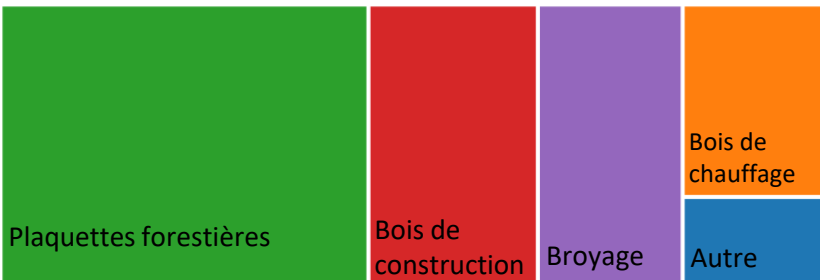


Région Piémont

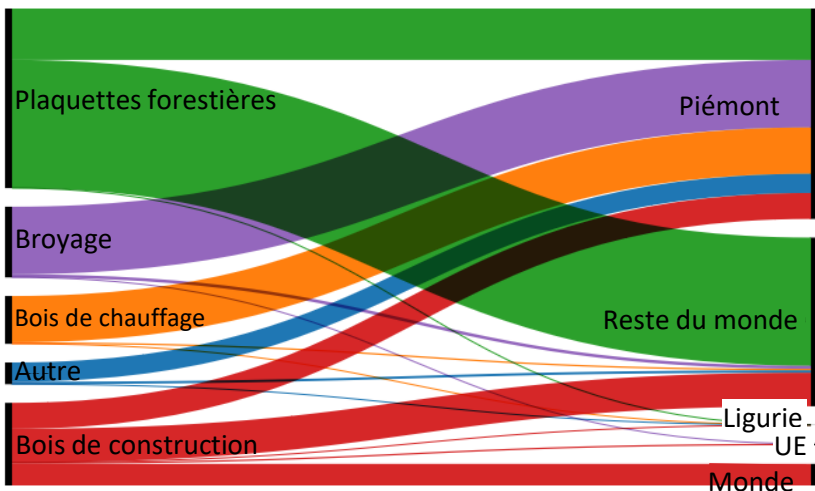


Commerce

Le bois commercialisé en 2021 dépasse 1,5 million de mètres cubes, dont 72% issus de coupes forestières dans la région. 45% du bois est vendu sous forme de plaquettes forestières et seulement 21 % sous forme de bois de construction. Globalement, plus de 70 % des essences vendues sont destinées au bois-énergie.



Plus de 50 % du bois piémontais reste dans la région, seules les plaquettes forestières sont principalement commercialisées dans le reste de l'Italie. Une partie du bois de construction est également vendue en dehors de l'Europe.





Région Ligurie



La section ligure du TAIF a été créée en octobre 2019 et, au 31 décembre 2021, cinq entreprises comptant un total de 14 employés étaient inscrites.

Trois entreprises réalisent la totalité de leur chiffre d'affaires grâce aux coupes d'exploitation de la forêt et/ou de la peupleraie, aux coupes intermédiaires (entretien, dégagement, élagages, éclaircies) et à la protection des plantes ; une entreprise réalise la totalité de son chiffre d'affaires grâce à des aménagements hydro-forestiers réalisés selon des techniques d'ingénierie naturaliste et une entreprise est nouvellement créée, elle se consacre donc pour l'instant entièrement à l'artisanat, à la construction, à la gestion des espaces verts urbains et ne s'approche que maintenant du monde de la sylviculture, vu comme un potentiel futur pour différencier ses activités et intégrer ses revenus.

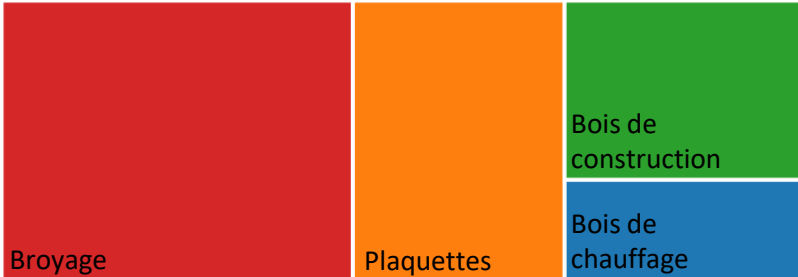
Les entreprises enregistrées ont coupé un total de 7 873 m³ de bois en 2021.



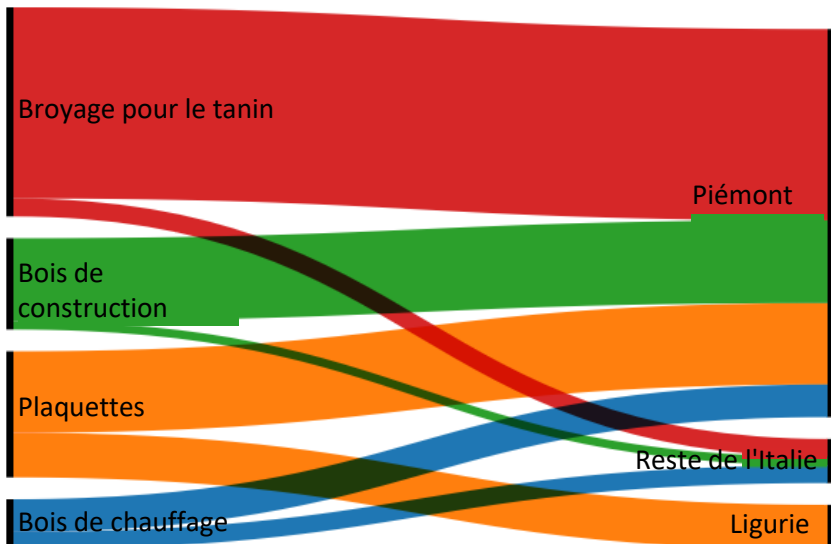
Région Ligurie



La plupart du bois est destiné au broyage, aux plaquettes et au chauffage ; environ 20 % est destiné à la construction.



Le bois ligure est principalement destiné au Piémont, une petite partie reste dans la région (principalement les plaquettes), et est également commercialisé dans le reste de l'Italie.





Opérateurs professionnels d'exploitation forestière

La liste des opérateurs des deux régions s'élève à 3 852 personnes qui ont suivi et réussi en moyenne au moins deux cours de formation chacune. Il s'agit en grande majorité d'hommes et seulement 67 sont des femmes.

Une caractérisation des opérateurs formés par nationalité montre qu'à côté des 3 650 opérateurs de nationalité italienne (95 % du total), il y a 29 opérateurs ayant une nationalité de l'Union européenne (environ 1 %) et 173 opérateurs provenant d'autres zones géographiques (4 %), principalement d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Le domaine de formation le plus populaire est la formation des opérateurs forestiers, où un total de 6 340 cours ont été suivis pour les différents niveaux, de la base à la qualification d'opérateur (F1-F6 et F6f). Les cours de *tree climbing* (G1-G3 et F6g) et d'ingénierie naturaliste (I1-I3 et F6i) ont connu un succès similaire avec respectivement 811 et 795 participants.



Codage des cours de formation

F1 - Introduction à l'utilisation en toute sécurité de la tronçonneuse

F2 - Utilisation en toute sécurité de la tronçonneuse dans les opérations de façonnage

F3 - Utilisation en toute sécurité de la tronçonneuse dans les opérations d'abattage et de façonnage

F4 - Utilisation en toute sécurité de la tronçonneuse dans les opérations d'abattage et de façonnage, niveau avancé

F5 - Travail et utilisation en toute sécurité des équipements dans les opérations de débardage

F6f, F6g, F6i - Santé et sécurité au travail, prévention des accidents, gestion des urgences, réglementation environnementale et forestière

Ces modules sont référençables et équivalents aux modules A-B-C-D-E codifiés en Vallée d'Aoste et à la qualification d'opérateur forestier correspondante

G1 - Opérateur en *tree climbing*

G2 - Opérateur en *tree climbing* : 2^e niveau

G3 - Opérateur en *tree climbing* : 3^e niveau

I1 - Opérateur en ingénierie naturaliste

I2 - Opérateur en ingénierie naturaliste : ouvrages fluviaux

I3 - Opérateur en ingénierie naturaliste : ouvrages complémentaires et drainages

T1 - Débardage aérien avec téléphériques

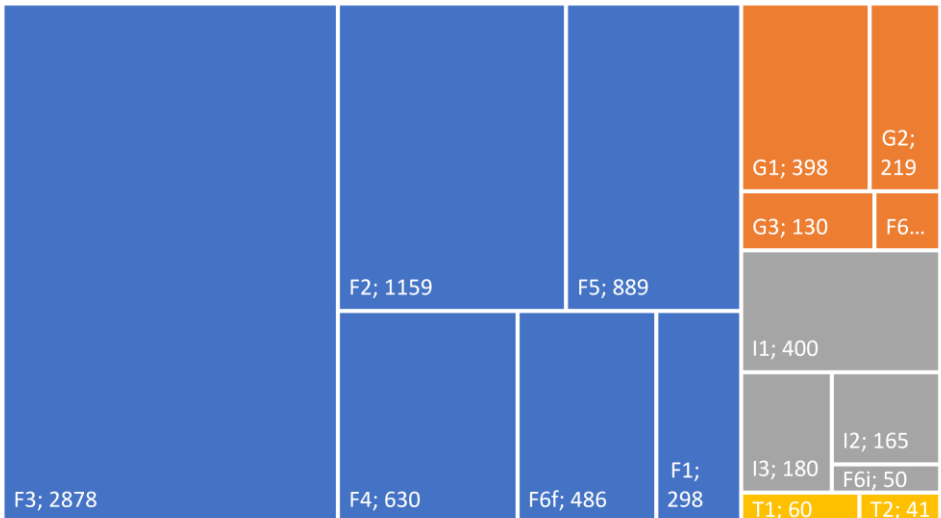
T2 - Débardage aérien avec téléphériques, niveau avancé

■ Formation opérateur forestier

■ Formation tree climbing

■ Formation ingénierie naturaliste

■ Formation débardage aérien





Région Autonome Vallée d'Aoste



Au 31 décembre 2021, neuf entreprises comptant un total de 14 employés étaient inscrites au registre.

Vous trouverez ci-dessous le nombre d'entreprises par activité, type et volume de bois transformé à l'horizon 2020.

Volume Bois Coupé (fins commerciales) (m ³ /an)	<100	Entre 101 et 500	Entre 501 et 1000	Entre 1001 et 2000	>2000	Nation / Région
Conifères en forêt	4	1			1	Vallée d'Aoste et Piémont
Feuillus en forêt	2	1	1			Vallée d'Aoste et Piémont
Plantations en dehors de la forêt		1				Italie

Volume acheté (m ³ /an)	<100	Entre 101 et 500	Entre 501 et 1000	Entre 1001 et 2000	>2000	Nation / Région
Conifères en forêt		2		1	1	Vallée d'Aoste
Feuillus en forêt	2	2		1		Vallée d'Aoste et Piémont France (1, <100)
Autre		1(plaquettes)				Vallée d'Aoste

Volume vendu (m ³ /an)	<100	Entre 101 et 500	Entre 501 et 1000	Entre 1001 et 2000	>2000	Nation / Région
Conifères en forêt	1	2			1	Lombardie (1, < 100) Vallée d'Aoste et Piémont
Feuillus en forêt	2					Vallée d'Aoste et Piémont
Autre					1 (plaquettes)	Vallée d'Aoste

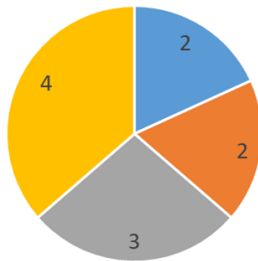


Région Autonome Vallée d'Aoste



Afin de **promouvoir** la **valorisation** des **compétences** et du **professionnalisme** dans le **secteur forestier** et de **faciliter l'identification** des personnes ayant des connaissances et des compétences professionnelles avérées pour des activités pratiques dans le domaine forestier et environnemental, la **Liste des opérateurs forestiers de la Région autonome de la Vallée d'Aoste** est établie.

La liste est composée de **11 opérateurs**, dont 10 sont les propriétaires de sociétés inscrites au registre et 1 employé du département des ressources naturelles et des forêts.



- Module B
- Module C
- Module D
- Opérateur forestier (et/ou instructeur forestier)

réf. Annexe F de la DGR 713/2021

En plus de la liste susmentionnée, la liste des **instructeurs forestiers** a été créée dans le but de **valoriser la figure professionnelle** et d'**inciter à la formation forestière**.

La liste des instructeurs forestiers est composée de **6 personnes**, dont 3 propriétaires de sociétés inscrites au registre, 2 employés de la Région autonome de la Vallée d'Aoste et 1 inscrit comme indépendant.



Conclusions

L'Annuaire des entreprises et la Liste des opérateurs forestiers sont des outils de qualification importants pour les personnes travaillant dans la forêt et une garantie pour les clients publics et privés, offrant une vitrine promotionnelle aux entreprises enregistrées.

Le secteur forestier constitue une réalité productive importante pour les territoires ligurien et piémontais, de manière plus structurée et consolidée au fil des années pour le Piémont et en termes de potentiel pour la Ligurie, tout en conservant en moyenne des dimensions structurelles et économiques plutôt limitées et des formes d'organisation simples (car il s'agit généralement d'entreprises de type individuel).



La qualification des entreprises à travers des outils tels que l'Annuaire des entreprises, la Liste des opérateurs et le renforcement des compétences professionnelles sont de réelles opportunités pour créer de nouvelles générations d'entrepreneurs forestiers, qui se sentent intégrés dans un tissu de connexion entre le monde des affaires et les institutions.

Les outils décrits se sont révélés être d'importants moyens de rehausser le prestige social et l'estime de soi des travailleurs forestiers, qui ont réellement le sentiment de faire partie d'un système productif et du tissu social, surtout si l'on considère le rôle essentiel qu'ils jouent dans le maintien de territoires fragiles. Les résultats de cette étude indiquent la possibilité réelle de combiner la rentabilité économique des travaux forestiers et la gestion durable des ressources.



Cette publication a été réalisée par le Département des Sciences Agricoles, Forestières et Alimentaires (DISAFA) de l'Université de Turin pour le compte de la Région Ligurie, avec la contribution de la Région Autonome Vallée d'Aoste et le soutien et le traitement graphique de Liguria Recherche S.p.A.

Le document complet est disponible sur le site web du projet www.evoforest.eu et sur <https://www.agriligurianet.it/> dans la section dédiée aux politiques de développement et aux projets européens.





evoforest

FORMAZIONE FORESTALE | FORMATION FORESTIERE



REGIONE LIGURIA